

Depuis par mal de temps, il est d'usage de dire que la commune de Savigné (sur Lathan) a une origine médiévale compte tenu qu'elle a été fortifiée au milieu du XVIe siècle. Or l'époque médiévale s'arrête avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. Notre village est plutôt issu de l'époque suivante. Puis, depuis la fin du XIXe siècle, l'histoire des fortifications du village de Savigné est décrite sur la même et unique source provenant des recherches d'un notaire de Gizeux. Bien que ces écrits aient été maintes fois repris, des nouveaux documents authentiques exhumés d'archives nous ont offert une autre origine moins glorieuse certes, mais assez curieuse en définitive.

C'est dans un fascicule intitulé « *Notice historique sur Gizeux et les communes environnantes* », écrit par J. GUERIN (notaire de Gizeux) et publié en 1872, que se trouvent les premiers écrits sur l'histoire de notre commune. Sur quatre pages, M. Guérin résume ce qui a caractérisé l'histoire de SAVIGNE depuis le milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle.

Au début de son article, l'auteur y a écrit ceci : « Cette *petite ville a été, comme Rillé, ceinte de murailles élevées, flanquées de tours et percées seulement de trois portes, défendues par un large fossé que remplissaient les eaux du Lathan, fossé qu'on traversait sur des pont-levis. Une tradition très-vraisemblable rapporte que ces fortifications furent construites en 1559 par les soins de Jacques du Bellay, seigneur de Gizeux et de Savigné et que le Roi François II alloua une somme de 3 000 l. pour ces travaux* ». Notons que M. Guérin n'était absolument pas certain de l'origine de cette fortification puisqu'il parle d'une « *tradition très-vraisemblable* » (p 88). Nulle part ailleurs dans sa notice, l'auteur ne donne la référence de pièces originales qui lui aurait permis de confirmer que l'ouvrage est de 1559. Même en ce qui concerne les fortifications du château de Gizeux, il indique simplement que celles-ci ont été faites en même temps que celles de Savigné (p 20). Tout ceci, bien que sans aucun fondement sérieux, est passé à la postérité. Carré de Busserolle (*Le Dictionnaire Historique et Géographique d'Indre et Loire. 1878/1884*) et bien d'autres auteurs s'en sont contentés et l'ont repris dans leurs propres études.

Une « *Étude sur les anciennes fortifications de Savigné sur Lathan* » écrite par la plume de l'abbé E. FERRAND a été publiée en 1912 par l'imprimerie Allard de Tours. Comme les précédents, l'abbé écrit ceci « *Les murailles et fortifications furent construites en 1559 par Jacques du Bellay, seigneur du dit lieu.... Le roi François II, qui était au commencement de son règne si court, autorisa les fortifications et y contribua pour la somme de 3000 livres. La nécessité de se défendre contre les entreprises des huguenots fut la cause de ces fortifications et de ce royal concours. A défaut de preuves positives, je lis dans Maan, l'historien des archevêques de Tours etc...* » Notre bon abbé venait d'affirmer la date de 1559, tout en signalant qu'il n'y avait aucune preuve tangible, et que les Huguenots en étaient les principaux responsables.

Depuis lors, plus aucun doute, Savigné avait été fortifié en 1559 par son seigneur Jacques du Bellay, également seigneur de Gizeux, avec le concours financier du Roi catholique François II (roi de 1559-1560) pour se protéger des exactions des Huguenots dans le secteur. En 1971, un blason a même été créé sur cette affirmation et la rue principale qui traverse Savigné d'est en ouest fut baptisée François II, la place de la mairie, Jacques du Bellay et la date de 1559 fut apposée sur toutes les plaques indicatives dans la commune.

Depuis les années 1990, grâce à l'initiative d'un passionné d'histoire locale, de nouveaux documents retrouvés dans les archives départementales et nationales concernant Savigné et sa région, ont permis de découvrir la véritable origine des fortifications de la commune. Ces

documents sont des originaux datant du début du XVIIIe siècle et de la période révolutionnaire. Ils sont authentiques et portent pour la plupart la signature de leurs auteurs. Le propos n'est pas d'en faire l'exposé ici mais simplement une synthèse afin de remettre dans la vérité ce qui a été très longtemps ignoré.

Savigné, qui dépendra de la Sénéchaussée de Baugé jusqu'en 1789, n'est pas une commune médiévale. La 32e et dernière ville fortifiée d'Anjou, naît au cours de la période historique dénommée « l'Epoque moderne » dans lequel la période « Renaissance » s'achève avec l'assassinat d'Henri IV en 1610. Or la décision de fortifier Savigné a été prise en 1588 au sein de la juridiction de Baugé. Nous sommes donc à la fin de la Renaissance. Cette décision fait suite à la demande de son seigneur, René du Bellay (fils de Jacques) avec l'accord, par Lettres Patentes, du Roi de France HENRI III la même année. Les documents figurent dans un récapitulatif faisant partie d'un long procès (1714 à 1731) entre les deux seigneurs locaux de Chantilly et de Rillé pour les droits honorifiques dans l'église de Savigné.

La question du financement des travaux, ainsi que les raisons de ces fortifications, figurent dans les documents révolutionnaires consultés. En réalité, les débordements saisonniers du ruisseau de Champchevrier (le Lathan de nos jours) qui inondaient toute la partie sud du village avaient fini par exaspérer les habitants des lieux qui firent une demande de protection de cette partie du bourg par un dispositif retenant les eaux de débordement. Des fossés et un grand mur étaient tout indiqués. En 1588, les guerres de religions, qui se pratiquaient par intermittences, laissaient les soldats des deux camps sans soldes et livrés à eux-mêmes pendant les périodes de trêves. Ceux-ci en profitaient pour écumer les campagnes pour s'occuper et se nourrir. Le seigneur de Savigné voyant là une possibilité de protéger doublement son village (de l'eau et des brigands), fit une demande conjointement avec le seigneur voisin de la Cour de Savigné-Izoré, auprès de la Juridiction de Baugé pour obtenir le droit d'enfermer le bourg et la Cour de Savigné-Izoré par un rempart de 700 m de circonférence, dont le pied baignera dans une douve large de 6 mètres, accessible par trois portes (nord, est et ouest) armée de tours de défenses et de ponts-levis etc. Leur demande ayant obtenu un avis favorable de Baugé, le dossier monta à Paris où le roi HENRI III fit un écho favorable. L'autorisation fut donnée par lettres patentes, et le projet pu s'organiser. Les habitants eux-mêmes participèrent financièrement aux travaux pour la somme durement économisée de 3 000 livres or. L'ensemble des travaux des fortifications dura une bonne quinzaine d'années et le 15 décembre 1605, René Du bellay, seigneur de Savigné, dans son aveu à son suzerain, le baron de St Michel (sur Loire) écrit : **« esquels fiefs est assise ma ville de Savigné, close à haultes murailles à créneaux, tours, tourelles avec portaux, machecoulins, ponts-levis et dormans, avec fossés, portant cours d'eau »** La ville de Savigné était née. Ce qu'il en reste de nos jours est bien pâle par rapport à cette description. L'après Révolution et le XIX e siècle ont eu raison de ces édifices.

Bien que la ville soit née au début du XVIIe siècle, le village existait bien avant.

Le premier lieu habité sur notre territoire communal fut celui que nous appelons de nos jours « Courtabon ». C'est dans cet endroit vallonné où coule le cours nonchalant du SAR qu'une exploitation agricole fut créée par un patricien romain aux alentours du IIIe siècle (de nombreux restes de téglas et autres objets de cette époque y ont été trouvés dans les champs). Ce personnage se nommait SABINIUS car tous les étymologistes s'accordent pour dire que le nom de Savigné provient du nom latin SABINIUS. Avec la fin du IVe siècle arrive dans ce coin perdu un homme pieux que la grande histoire a retenu sous le nom de Martin de Tours. Exaspéré par le paganisme qui régnait encore dans le pays trois siècles après la mort de Jésus-Christ, il renversa les anciens « dieux » pour les remplacer par un dieu unique. Son charisme réussit à

faire des adeptes de cette religion et c'est ainsi que les premiers chrétiens qui travaillaient dans l'exploitation (serfs), se sont réunis en communauté et ont construit leur premier lieu de rassemblement « église » dans un méandre de la rivière LATEN plus au sud de « Courtabon ». Avec la construction d'habitations autour de « l'église », le village de Sabiniacum venait de naître. Plus tard, par altération du b en v, le village se nommera Saviniacum puis Saviniacus. Au IXe siècle il prend le nom de Saviniaco puis au siècle suivant de Savigniaco. Au XIe siècle, une église en pierres est construite à la place de l'église primitive en bois. Elle est consacrée sous le vocable de St Pierre. Le nombre d'habitants augmente et le village prend une belle expansion.

En ces temps anciens, la guerre était fréquente entre seigneurs pour s'approprier les biens de leurs voisins. Le système féodal était né dès la fin du Xe siècle et les seigneurs propriétaires de fiefs étaient nombreux. Chacun d'eux devait rendre hommage (aveu) à un seigneur plus grand propriétaire que lui (son suzerain) et lui-même en faisait autant vis à vis de son supérieur, ainsi de suite jusqu'au roi. Savigniaco étant non loin de la frontière située entre l'Anjou et la Touraine, les conflits étaient fréquents. Pour se protéger quelque peu des uns et des autres, les villageois s'enfermèrent dans un enclos sous la protection de leur seigneur, Haimonen de Savigniaco. Cette première fortification date du début du XIIe siècle.

Le grand conflit qui va suivre et qui portera le nom de Guerre de Cent-Ans (1337-1453) va bouleverser la vie des villageois et de leur seigneur. Le château de celui-ci, situé en plein cœur du village non loin de l'église et le chœur de celle-ci furent détruits par les armées anglaises. Il faudra attendre le début du XVe (bataille du Viel-Baugé en 1421 et celle de Verneuil en 1424) pour qu'ils quittent la région chassée par les armées françaises.

Cet épisode chaotique de la vie de Savigné a laissé pas mal de séquelles au village. Il faudra attendre bien des années pour qu'il puisse s'en relever. Le château des seigneurs du Bellay ne sera jamais reconstruit. Les anciens remparts et les douves disparurent, remblayés pour créer des chemins (Paillette et Dorée). Le chœur de l'église ne sera reconstruit qu'au début du XVIe siècle. Il aura un chevet plat pour laisser passer le chemin menant au Grand-Carroi.

Depuis la fin de la guerre de Cent-Ans, deux seigneurs se partagent le territoire de Savigné. Il y a d'abord la famille du Bellay, seigneur de Gizeux et autres lieux, qui restera seigneur de St Pierre de Savigné jusqu'en 1629. C'est un membre de cette famille qui fera ordonner la fortification du village dont les travaux seront entrepris entre 1588 et 1605. Puis à l'est du village, séparé du bourg par des champs, existait une autre seigneurie appelée la Cour de Savigné-Izoré, du nom de la famille Tourangelle Yzoré fondatrice du lieu dans le XVe siècle. Au début du XVIe siècle, le seigneur en était Urbain MORICE. N'ayant eut que des filles, la Cour de Savigné-Izoré passe par mariage dans la famille de la HOUDINIÈRE (de Courcelles) puis dans celle de Chantilly (de Courcelles) et enfin dans celle des Escotais (de Courcelles) uniquement par mariages.

En 1629, la seigneurie de Savigné est vendue avec celle de Channay et de Rillé, au maréchal d'EFFIAT, père du Marquis de Saint Mars. Le maréchal obtient du roi des lettres patentes pour ériger ces trois seigneuries en baronnie en 1630. Dès lors Savigné suivra la destinée de la baronnie de Rillé, dont le château du baron fut construit au lieu-dit « le Mesnil » au nord de la paroisse de Channay. Après les Ruzé d'Effiat, la baronnie passe par achat en 1709 dans la famille LESPAGNOL de la Plante. En 1753, elle est vendue à la famille PAYS de Lathan. Avec cette famille, le siège de la baronnie change de lieu et sera désormais dans le château de Lathan en la paroisse de Breil, lieu de la résidence du baron.

En 1792, devant l'incertitude de l'avenir du baron, celui-ci choisit l'exil. Tous ses biens sont saisis par la Nation et vendus en « biens nationaux ». La baronnie est démantelée. Le seigneur de la Cour de Savigné-Izoré en ayant fait de même, ses biens subirent le même sort entre 1793 et 1794.

Savigné devient une commune du nord-ouest du nouveau département d'Indre et Loire. Elle change ainsi une nouvelle fois de région. Elle est désignée chef-lieu de canton entre 1795 et 1798, puis est rattachée au canton de Château-la-Vallière. Les fortifications de la ville toujours en place et entretenues par ses habitants, ont servi contre des brigandages des Chouans en 1799. Ils ne pénétrèrent pas dans la ville.

Après la Révolution française, la vie s'écoula paisiblement dans notre commune. A cause de son évolution démographique, celle-ci s'agrandit hors des murs. Pour faciliter le transport des marchandises par voies intra-muros les portes de la ville furent vendues et démontées dans la première moitié du XIXe siècle. Peu à peu la physionomie architecturale des fortifications de la ville se modifia sous l'impulsion des démolitions sauvages jusqu'à ce que les municipalités stopperent l'hémorragie à la fin du XIXe siècle. Il était temps.

Ce résumé très succinct de l'histoire de notre commune s'arrête avec le XIXe siècle. La suite est plus discrète et ne peut pas être narrée en peu de lignes.

Patrick RICHET. Historien local

Savigné le 1 mai 2018

-

Sources : AD 37 séries E 318 et 1Q570 ; « Notice historique sur Gizeux et les communes environnantes » de J. GUERIN réédition de 1993 chez Res Universis ; « De Sabiniacum à Savigné sur Lathan : 19 siècles d'histoire » par NPLG imprimé en 2009.